

Le Beth Loubavitch a le plaisir
de vous inviter à la grande soirée du

SIYOUM HARAMBAM



Conclusion du 23^{ème} cycle de
l'étude du Michné Torah de
Rambam (Maïmonide)

instaurée à la demande du Rabbi de Loubavitch

Mercredi 14 Septembre 2005

à partir de 20h30

au Palais de la Mutualité

24, rue St Victor 75005 Paris

Métro: Maubert-Mutualité

EN PRÉSENCE DE RABBANIM ET DE NOMBREUSES PERSONNALITÉS



BETH LOUBAVITCH

Siège:

8, rue Lamartine - 75009 Paris

Tél.: 01 45 26 87 60

Fax : 01 45 26 24 37

www.loubavitch.fr

> **Entrée libre**

LE COIN DE LA HALA'HA

Tu ne voleras pas

La Torah interdit de voler, ouvertement ou en cachette, quoi que ce soit, quel que soit le propriétaire (juif ou non, enfant ou adulte), sauf s'il s'agit d'un objet insignifiant comme une pique en bois pour se curer les dents ou des objets qui vont être jetés (comme les fleurs et la nourriture après une réception).

Il est interdit de voler même si on a l'intention, par la suite, de payer l'objet dérobé, même si on a l'intention de le rendre et qu'on ne l'a subtilisé que pour inquiéter le propriétaire, même si on a juste l'intention de plaisanter.

Celui qui a pris par inadvertance un objet appartenant à un autre, en croyant avoir pris le sien (par exemple à la suite d'une réunion, quand chacun reprend son manteau) ne doit pas l'utiliser et devra le rendre à son propriétaire, même si son bien propre a été perdu.

Le voleur a l'obligation de rendre l'objet volé et, s'il n'est plus disponible, d'en rembourser la valeur originale. S'il a honte de reconnaître qu'il a volé, il peut inclure le prix de l'objet volé dans une transaction commerciale qu'il mène lui-même (ou une tierce personne) avec le propriétaire qu'il avait lésé.

Ceux qui profitent de leur situation (douaniers, fonctionnaires etc...) pour favoriser leurs proches et taxer indûment les autres sont appelés «voleurs du grand nombre». Il leur est plus difficile d'amender leur situation car ils ne savent plus à qui et combien ils doivent rembourser.

Voler le gouvernement ou une administration – juive ou non – est interdit.

On n'achète rien à un voleur : c'est du recel et cela l'incite à voler davantage. On ne profitera pas des biens appartenant à des gens qui sont probablement des voleurs puisqu'ils mènent la grande vie alors qu'ils ne travaillent pas. Les collecteurs de Tsédaka (charité) n'accepteront pas leurs contributions.

Celui qui a emprunté un objet ou de l'argent s'efforcera de le rendre au plus tôt et ne renverra pas le prêteur avec des arguments fallacieux.

Celui qui convoite les possessions d'autrui et insiste pour le persuader de le lui vendre est coupable de : «Tu ne convoiteras pas». Ceci, à partir du moment où il échafaude dans son esprit un plan pour obtenir ces objets, contre la volonté de leur propriétaire : «Le désir mène à la convoitise, la convoitise au vol et le vol au meurtre !»

(Choul'han Arou'h Admour Hazaken)

F.L.

Vous voulez fonder un foyer?

www.mazal-mazal.com

Rencontres internationales sur le Net vous aide à réaliser le but de votre vie.

La confidentialité, la sécurité, l'anonymat et l'intimité de chacun sont préservés.

Les contacts ne peuvent s'opérer qu'à travers les "sponsors" des membres.

Une équipe de conseillers est à votre disposition.

Mazal-mazal est sous l'autorité d'éminents Rabbanim.

Pour tous renseignements

01 46 21 52 51

Mazal Pizza

sous le contrôle du Rabbinate Loubavitch de France

OUVERT 7j / 7

DE 11H À 15H ET DE 18H À 22H

OUVERT APRÈS CHABBAT JUSQU'À 23H

PIZZAS, GRATINS, PANINIS,
SALADES, PATISseries...

01 43 63 59 86

5/15 Av. FAIDHERBE

93310 LE PRÉ S. GERVAIS

(Centre commercial Champion)

SUSHI-MAX

LE COMPTOIR DU SUSHI

Sous le contrôle du Rabbinate Loubavitch

RESTAURANT CHINOIS ET JAPONAIS

Ouvert de 11h30 à 15h et de 18h30 à 22h30

33, rue des Laitières
94300 Vincennes
Tél: 01 58 64 14 14

36, passage du Ponceau
75002 Paris (Sentier)
Tél: 01 53 40 88 88

Livraison de 11h30 à 22h30

Paris 11, Paris 12, Paris 20,

Vincennes, S. Mandé, Nogent, Charenton, Montreuil

Consultez notre carte sur www.mangercacher.com

A 2 pas de la Porte d'Italie, face à l'école Yavné

LA LIBRAIRIE NESS

vous attend

◆ Vous y trouverez toute la littérature française et ses dernières nouveautés

◆ Vous gâterez vos charmantes têtes blondes avec nos rayons d'ouvrages pour enfants

◆ Vous découvrirez "les secrets d'un diplomate" en compagnie de AVI PAZNER... et vous rirez avec les œuvres de I.B SINGER, en passant par une étude agréable du TALMUD en français avec les nouvelles parutions ARTSCROLL

...et toujours à votre disposition pour tous vos besoins en articles religieux

Nouveau En hébreu: tous les grands auteurs israéliens

LE PLUS DE CET ÉTÉ

Déposez vos listes scolaires avant vos vacances... et retrouvez votre commande de la rentrée avant le 25 Août.

HOL et KODECH et PAPETERIE à prix remise d'école

NESS se charge de tout !!!

Nos spécialistes vous attendent avec le café ...

NESS Paris 13^e

28 avenue Léon Bollée – 75013 PARIS

01.45.83.06.06

LES SALONS WILSON

et son Traiteur sous contrôle du Beth Din de Paris

vous proposent
leurs somptueux salons climatisés
pour des réceptions
de 50 à 400 personnes

Brith-Mila • Coupe de cheveux
• Bar-Mitsvah • Bar-Mitsvah
• Hennés • Mariages

Parking Privé et Service Voiturier
A 500 mètres du périphérique

LES SALONS WILSON

139, Avenue du Président Wilson,
93210 Saint-Denis-la-Plaine

Tél: 01.49.17.09.66

www.salons-wilson.com

www.GSMPASCHER.COM



LES TÉLÉPHONES PORTABLES

à prix défiant toutes concurrences,
avec ou sans abonnement

Tél: 01 44 64 70 20

228, bd Voltaire - 75011 Paris
M^e rue des Boulets

MOBILE HUT - JO MARINA TELECOM

Tél: 01 40 09 00 00

180, bd Voltaire - 75011 Paris

SPÉCIALISTE DU RENOUELEMENT DE MOBILE

YVES SCETBON

"le pro du permis"

vous attend dans l'une de ses 3 agences:

187, bd Voltaire
75011 Paris
☎ 01 43 70 08 04

7, rue Falkirk
94000 Créteil
☎ 01 49 56 96 96

48, rue du G^d de Gaulle
94350 Villiers
☎ 01 49 30 12 00

GRUPE

BLANC BLEU

N'hésitez pas à consulter notre site
www.blanc-bleu.fr
Email: blanc-bleu@infonie.fr

HORIZON EXAMS

SOUTIEN SCOLAIRE

COURS PARTICULIERS

50%
de réduction
d'impôts

> suivi personnalisé

> du primaire au supérieur

> des professeurs pédagogues

☎ 01 48 08 53 59

www.horizonexams.fr

AU FORUM DU BATIMENT

Partenaire des meilleurs

NE PERDEZ PLUS VOTRE TEMPS DANS LES BOUCHONS!

14 POINTS DE VENTE PLUS PROCHES DE VOUS...

Attention : ce feuillet ne peut pas être transporté dans le domaine public pendant le Chabbat

La Sidra de la Semaine



BETH LOUBAVITCH

47

38^{ème} année

→ CHABBAT PARACHAT CHOFTIM - Avot 1 - 10 SEPTEMBRE 2005 / 6 ELLOUL 5765

Editorial

Le mois d'une vie nouvelle

Lorsque, au fil de l'année, reviennent des temps si précieux qu'ils ne laissent place à aucune autre préoccupation que celle de leur survenance, personne n'échappe à un sentiment étrange et bouleversant. Voici que ce temps est déjà venu tant de fois, annonciateur de tant de merveilles spirituelles et, pourtant, rien de fondamental ne semble avoir changé ; faut-il donc encore y revenir, vouloir le revivre ? Cependant, c'est du mois d'Elloul qu'il s'agit et cette seule mention suffit à dire toute la grandeur de la période qui commence à se dérouler devant nous.

Tout ou presque a été dit à ce sujet. Le mois d'Elloul, dernier de l'année juive, est celui, essentiel, du retour à D.ieu. Il est celui où le lien avec Lui est, comme par nature, plus fort, vibrant au-delà de toutes contraintes et de toutes limites, y compris celles de la création. Ce mois privilégié brille, chaque année, jusqu'au cœur de l'exil. Il éclaire la nuit comme le refuge attendu quand la tempête se déchaîne. Ces mots sont loin d'être vides de sens. Au contraire, leur présence est sensible en chacun de nous. Ils expliquent que ce mois soit celui où la venue de l'année nouvelle est d'ores et déjà une réalité concrète, à telle enseigne que s'y préparer est une nécessité que nul ne peut ni ne veut contester. C'est justement là que la plus urgente prise de conscience s'impose. Emportés par le quotidien, par le simple souci des jours qui passent, il serait facile de perdre de vue l'essentiel. Mais, avec le mois d'Elloul, c'est une chance unique qui nous est donnée. Nous pouvons, dès aujourd'hui, non seulement changer l'avenir, toujours entre nos mains, mais aussi réparer le passé, en faire ce temps de merveille et d'accomplissement que nous avons toujours voulu vivre. Elloul est une manière de «refuge» a-t-on dit, comme ces villes où, dans l'Israël biblique, le coupable d'un homicide involontaire était exilé afin de réparer spirituellement l'acte terrible qu'il avait commis. En ce lieu nouveau, sa vie devenait nouvelle, il pouvait tout recommencer. Pour nous, décidément, le mois d'Elloul est bien un refuge; il suffit d'une décision simple : s'y installer comme en une vie nouvelle.

H. Nisenbaum

Vivre avec la Paracha

■ Adapté d'un discours du Rabbi de Loubavitch ■

La fonction d'un monarque

Dans la Parachat Choftim, la Torah décrit ainsi la Mitsva d'oindre un roi: "Quand vous arriverez au pays que l'Eternel votre D.ieu vous donne, vous direz 'nous voudrions oindre un roi...'" "Vous devrez désigner un roi parmi vos frères..." (Devarim 17: 14-15).

Quand le Peuple Juif demanda au prophète Chmouel de désigner un roi, leur requête lui déplut (Chmouel I 8:5). Et D.ieu dit également: "Ils M'ont rejeté..." (ibid: 6). Nos Sages s'interrogent: "Pourquoi D.ieu et Chmouel furent-ils déçus par leur requête, qui non seulement était légitime, mais même qui leur était commandée dans la Torah? Et plus encore, si leur requête était inappropriée, pourquoi D.ieu ordonna-t-Il à Chmouel d'y accéder et de désigner un roi?"

La 'Hassidout explique que deux raisons peuvent être à

l'origine de l'onction d'un roi. La raison la plus simple donne au roi pour rôle de montrer à ses sujets la manière de se conduire. Car même lorsque quelqu'un sait, par sa propre logique comment agir, cela n'est point suffisant car "les yeux contemplent et le cœur désire" (Rachi - Chla'h 15:39).

La crainte d'un roi garantit que le peuple se conduit bien. Et comme l'affirment nos Sages "Priez pour le bien-être du roi, car sans la crainte qu'ils ressentent à son égard, les hommes s'avaleront vivants les uns les autres" (Avot 3: 2).

Quand, toutefois, les gens sont au niveau de pouvoir totalement maîtriser leurs émotions et de s'auto-policer, un roi n'a alors, à cet égard, plus aucun rôle. Mais le peuple manque néanmoins de discernement dans certains domaines. Seul un roi possédant "la tête et les épaules au-dessus du peuple"



→ Chabbat Parachat CHOFTIM

Horaires d'entrée du Chabbat

→ PROVINCE

> Strasbourg	19.39	> Nice	19.35
> Lyon	19.46	> Nancy/Metz	19.43
> Marseille	19.42	> Grenoble	19.42
> Bordeaux	20.07	> Montpellier	19.48
> Toulouse	19.58	> Lille	19.57

Paris & Région Parisienne

Entrée : 19h58 - Sortie : 21h03

à partir du dimanche 11 sept.

Heure limite du Chema : 10h34

Pose des Téléphones : 6h12

peut appréhender ces concepts. C'est pourquoi il édite divers décrets auxquels ses sujets loyaux s'empressent de se plier. A un niveau plus spirituel: oindre un roi pour les Juifs dont le véritable Roi est D.ieu, vise à ce que le roi "corporel" agisse de manière à révéler la royauté de D.ieu au sein du Peuple Juif.

Les Juifs croient profondément, comprennent et ressentent qu'ils tirent leur force vitale de la royauté de D.ieu. Cela devrait naturellement aboutir à leur totale annulation devant Lui. Toutefois, quand ils ne parviennent pas à cette attitude, ils leur devient nécessaire d'avoir un roi de chair et d'os. Son respect et sa crainte les conduiront à la crainte et l'abnégation totale devant le Roi des Rois, D.ieu.

Cependant quand les Juifs possèdent par eux-mêmes, comme ils le doivent, cette source d'annulation devant D.ieu, oindre un roi physique remplit alors un rôle bien plus élevé: cela les conduit à des niveaux de sainteté qu'ils ne pourraient atteindre seuls, des niveaux transcendant leur compréhension. Dans un tel cas, le roi fait descendre et confère au peuple Juif une mesure de son propre niveau. Ils sont alors aptes à atteindre un niveau de crainte et d'annulation devant D.ieu, plus élevé et plus profond.

Le prophète Chmouel aspirait à ce que le niveau spirituel des Juifs soit tel qu'ils atteignent par eux-mêmes cet état d'annulation totale devant D.ieu, sans avoir à

utiliser les services d'un roi. Celui-ci leur aurait alors permis d'atteindre un niveau plus élevé de crainte de D.ieu. Mais les Juifs demandèrent "un roi qui nous régirait, comme toutes les autres nations" (Chmouel I 8: 5), un roi qui les empêcherait de "s'avalier vivants les uns les autres".

Cela indiquait qu'ils ne craignaient pas D.ieu comme ils auraient dû le faire par eux-mêmes. C'est pourquoi D.ieu dit: "Ils M'ont rejeté", ils manquent de crainte de D.ieu.

Malgré tout, D.ieu accéda à leur requête et ordonna de désigner un roi. Car lorsque les Juifs ont une telle lacune, il est impératif qu'un roi soit immédiatement nommé pour les aider à parvenir à ce niveau de crainte de D.ieu qu'un roi peut aussi faire naître en eux.

Bien qu'en état d'exil, le Peuple Juif manque d'un monarque, nos Sages disent pourtant: "Qui sont les rois? Ce sont les Sages" (Traité Guitin). Tout comme antérieurement dans l'histoire, les Juifs avaient l'ordre de se soumettre à un roi, aujourd'hui il nous est commandé d'accepter sur nous "la royauté" de nos Sages et de nos Maîtres, ainsi qu'il est dit: "Prends pour toi un Maître" (Avot 1: 6-1:16). Il existe toujours des Juifs qui éprouvent plus d'amour et de crainte de D.ieu que toi-même. Ce sont de parfaits candidats pour devenir tes Maîtres.



Une étude quotidienne instaurée par le Rabbi pour l'unité du peuple juif

Samedi 10 septembre - 6 Elloul

Mitsva négative n° 64 : C'est l'interdiction qui a été faite de mettre en doute les promesses et les menaces de sanction de l'Eternel, rapportées par Ses prophètes, en les mettant en doute alors que nous avons la preuve que ces derniers sont de vrais prophètes.

Mitsva positive n° 8 : C'est l'ordre qui nous a été donné de ressembler à D.ieu autant que nous le pouvons.

Mitsva positive n° 6 : C'est le commandement qui nous a été enjoint de rechercher la compagnie des Sages instruits dans la Torah, de se lier à eux afin de les imiter et d'adhérer à leur profession de foi.

Mitsva positive n° 206 : C'est le commandement qui nous a été enjoint de nous aimer les uns les autres comme nous nous aimons nous-mêmes.

Dimanche 11 septembre - 7 Elloul

Mitsva positive n° 207 : Il s'agit du commandement nous incombant d'aimer les étrangers.

Mitsva négative n° 302 : Il nous est interdit de nous haïr les uns les autres.

Mitsva positive n° 205 : Il s'agit du commandement nous incombant de réprimander son prochain qui commet une faute ou qui se prépare à le faire.

Mitsva négative n° 303 : C'est l'interdiction qui nous a été faite de nous humilier les uns les autres.

Lundi 12 septembre - 8 Elloul

Mitsva négative n° 256 : C'est l'interdiction qui nous a été faite de nous montrer dur envers les veuves et les orphelins.

Mitsva négative n° 301 : C'est l'interdiction qui a été faite de colporter le mal.

Mitsva négative n° 304 : Il nous est interdit de nous venger les uns des autres.

Mitsva négative n° 305 : Il nous est interdit de garder rancune.

Mardi 13 septembre - 9 Elloul

Mitsva positive n° 11 : Il s'agit du commandement d'étudier la Torah et de l'enseigner.

Mercredi 14 septembre - 10 Elloul

Mitsva positive n° 209 : Il s'agit du commandement nous enjoignant de respecter les Maîtres et de nous lever devant eux afin de leur rendre hommage.

Jeudi 15 septembre - 11 Elloul

Mitsva négative n° 10 : C'est l'interdiction qui nous a été faite de nous intéresser à l'idolâtrie et d'étudier ses pratiques.

Mitsva négative n° 47 : C'est l'interdiction qui nous a été faite de laisser libre cours à nos pensées au point d'admettre des opinions contraires à celles enseignées par la Torah.

Mitsva négative n° 60 : C'est l'interdiction qui nous a été faite de blasphémer le Grand Nom de l'Eternel.

Mitsva négative n° 6 : C'est l'interdiction qui nous a été faite de servir les idoles.

Mitsva négative n° 5 : C'est l'interdiction qui nous a été faite de nous prosterner devant une idole.

Mitsva négative n° 2 : C'est l'interdiction qui nous a été faite de fabriquer des idoles pour les servir.

Mitsva négative n° 3 : C'est l'interdiction qui nous a été faite de fabriquer des idoles destinées à être servies, même pour d'autres personnes et même si celui qui nous l'a demandé est un non-juif.

(suite page 4)

BULLETIN D'ABONNEMENT À LA SIDRA DE LA SEMAINE

à retourner au Beth Loubavitch:
8, rue Lamartine - 75009 Paris

NOM: _____

Prénom: _____

Adresse: _____

Code Postal: _____

Ville: _____

Ci-joint mon règlement d'un montant de :

30 € pour l'année

50 € Abonnement de soutien

Tu veux t'offrir un merveilleux cadeau,
alors rejoins, en Septembre,
la Yechiva pour Etudiants

pour une année exceptionnelle
d'études intensives, en internat
excellentes conditions

- Guemara • Hala'ha • Philosophie •
 - Histoire juive • Oulpan •
 - Torah et modernité •
- Etude au choix...

Se renseigner au :

01 49 12 46 02

01 46 56 79 51 - 06 14 25 67 81

Retrouvez l'intégralité de l'étude du Séfer Hamitsvot
sur notre site WWW.LOUBAVITCH.FR

La Sidra de la Semaine est une publication hebdomadaire éditée par
"La Régie Lamartine" 102 Av. des Champs-Élysées 75008 Paris
Directeur de la publication: Y. Benhamou
Impression: Imprimerie de Chabrol 189 rue d'Aubervilliers 75018 Paris
Tiré à 25 000 exemplaires ISSN 1762 - 5440

Relier les générations

Chaque matin, Reb Gil arrive le premier devant le Kotel (Mur Occidental), pour les prières d'avant l'aube. Le premier, car il désire arranger les chaises pour les fidèles qui tiennent à prier tôt, pour réveiller le matin plutôt que de se laisser réveiller par lui...

Dernièrement, un nouveau venu tint à se joindre au groupe : c'était un visiteur américain qui s'intégra rapidement à ce «Minyane» spécial.

Appelé Leibel, il aidait Reb Gil à arranger les chaises. Tout en rangeant, il lui demanda : «Quel est exactement votre job ici ?» En souriant, Reb Gil répondit : «J'aide les gens à mettre les Téfilines ici, devant le Kotel, l'endroit le plus saint du judaïsme !». Leibel ouvrit grand les yeux et, lentement, déclara : «Moi, j'ai aidé les gens à mettre les Téfilines dans les camps de la mort !»

Stupéfait, Reb Gil le regarda, atterré, puis lui demanda de s'asseoir et de lui raconter son histoire.

Alors que Leibel venait de célébrer sa Bar Mitsva, les Nazis l'avaient raflé, lui et sa famille durant l'une de leurs «actions». Juste avant de quitter la maison, le père de Leibel lui avait recommandé de prendre de grandes bottes pour garder ses pieds au chaud. Leibel se précipita dans sa chambre, saisit ses Téfilines et son Sidour (livre de prières) qu'il venait d'acquérir et les fourra dans ces bottes trop grandes pour lui. La famille tout entière dut alors quitter la maison pour toujours.

Le voyage en wagon à bestiaux fut effroyable et Leibel fut séparé dès l'arrivée de sa famille. A cause de sa petite taille, on lui intima l'ordre de rejoindre les autres enfants – à gauche c'est-à-dire la file qui était dirigée

immédiatement vers la chambre à gaz.

Les Juifs savaient déjà ce à quoi servaient ces énormes usines. Rassemblés dans l'immense salle, les enfants reçurent l'ordre d'enlever leurs vêtements pour «la douche». Tandis qu'ils se tenaient tous là en état de choc, Leibel déclara que telle n'était pas la façon correcte pour des Juifs d'entrer au ciel. Il leur dit de se mettre en rangs par 5 et de marcher ensemble : ils entreraient dans la chambre à gaz en chantant «Ani Maamine» [«Je crois d'une foi parfaite dans la venue du Machia'h»].

Les gardiens nazis ne pouvaient en croire leurs yeux : les enfants juifs se mettaient en rangs par 5 et se mettaient à chanter aussi fort qu'ils le pouvaient, leurs visages transfigurés par la confiance et la dignité, tout en marchant en direction des portes. Un des officiers hurla : «Silence !». De façon tout à fait incompréhensible, il aboya vers eux l'ordre de se rendre dans une autre direction, un endroit où ils durent ramasser des vêtements de prisonniers.

C'est ainsi que tout le groupe échappa à la mort programmée. Tandis que les enfants se tenaient en rang pour recevoir leurs pyjamas rayés, Leibel aperçut les bottes de son père qui avaient été jetées au bord de la pile avec leurs anciens vêtements. Leibel se tourna vers les enfants et leur demanda de l'aider : ils devaient se disputer entre eux et créer un grand désordre. Les enfants ne pouvaient pas refuser cela à celui dont l'inspiration venait de leur sauver la vie. C'est ainsi que Leibel put se glisser jusqu'aux bottes et récupérer ainsi - sans que les Nazis ne s'en aperçoivent – ses précieux Téfilines et son Sidour.

Durant les longs mois qu'il passa dans différents camps, Leibel réussit à cacher son trésor. C'est ainsi que non seulement lui mais aussi d'autres Juifs purent mettre les Téfilines à chaque fois que c'était possible.

Dans les flammes de l'enfer, de jeunes Juifs continuaient à accomplir la volonté de D.ieu et à mettre les Téfilines au péril de leur vie.

Reb Gil et Leibel continuèrent de parler ensemble jusqu'à l'heure de la prière du matin, quand le soleil chasse l'obscurité et les souvenirs de la nuit.

Après la prière, Reb Gil prit sa place habituelle au stand des Téfilines devant le Kotel et s'adressa à un soldat qui s'y rendait avec son régiment pour lui proposer de mettre les Téfilines. Le soldat le regarda avec dédain, avec pitié même puis siffla entre ses dents : «Ce truc ridicule n'est pas pour moi !». Reb Gil se mit alors à lui raconter l'histoire qu'il venait d'entendre le matin même.

Accablé, le soldat regarda le sol, puis le ciel. Les yeux remplis de larmes, il remonta sa manche gauche, accepta que Reb Gil l'aide à mettre les Téfilines sur le bras et la tête et récita sobrement la bénédiction et la phrase ancestrale du Chema Israël.

Le lendemain, Reb Gil raconta l'épisode à Leibel. Celui-ci sourit et dit : «J'aide donc encore des Juifs à mettre les Téfilines, soixante ans après !»

Chaya Sara Silberberg – West Bloomfield, Michigan
traduite par Feiga Lubecki

Etincelles de Machia'h

● Quand la chair verra

saïe, décrivant l'époque messianique, annonce (66:23) : «... toute chair viendra et se prosternera devant Lui». L'emploi du mot «chair» est ici étonnant. En effet, s'agissant de l'homme, on aurait pu avoir recours à un terme plus noble.

C'est pourtant dans ce choix surprenant que se cache un enseignement essentiel. La nature humaine connaît différents degrés. Parmi eux, il en est un d'une bassesse telle qu'il n'est pas possible de le définir autrement que par le terme «chair». Eloigné de toute idée spirituelle, seulement soucieux de sa petite existence au sens le plus restreint, ce degré ne semble pas être capable de la moindre connaissance. Cependant, affirme le prophète, lorsque le Machia'h viendra, ce degré même s'élèvera jusqu'à «se prosterner» et prendre conscience de l'existence de D.ieu.

(D'après Torah Or, Vaéra 5d)

Toledano Assurances

AUTO-HABITATION-COMMERCES-RETRAITE-PLACEMENT

01 47 45 43 94

156, avenue Charles de Gaulle
92200 Neuilly sur Seine (Metro: Pont de Neuilly)

-25% sur les **complémentaires santé**
(pour la première année)
du 01.09 au 31.12.2005

- **Sans questionnaire médical** •
(Essentia et Sérénia)
- **Frais réels en Hospitalisation** •
- **Garantie à vie et effet immédiat** •

"nous pouvons venir vous rencontrer
à votre domicile ou sur votre lieu de travail"

FABRICANT VENTE DIRECTE
LAMYLITERIE
DÉPOSITAIRE DE GRANDES MARQUES: EPEDA, TRECA, DUNLOPILLO, MERINOS, SIMMONS



**Matelas - Sommier
Banquettes - Clic-clac
Futons - Couettes
Lits électriques**

MATELAS GARANTIS
SANS CHAATNEZ

Spécialiste du lit jumeau
conforme à la Halaha
avec système
d'assemblage exclusif



Jusqu'à **50%** moins cher,
que leurs équivalents griffés

*Fabricant depuis 70 ans,
au service de la Communauté
Spécialiste du lit jumeau
avec assemblage exclusif*

Ouvert du
Dimanche au Vendredi
Fermé le Samedi

01 47 00 73 55

3, rue du Commandant Lamy - 75011 Paris
Métro: Voltaire ou Bastille

www.lamyliterie.fr

Garage Direct Auto

**CARROSSERIE, PEINTURE,
MÉCANIQUE**

**Ouverture de notre nouvel espace
de vente de voitures d'occasions**

43, chemin des Vignes-Bobigny
Tél: 01 48 44 00 88

Agréé par des compagnies d'assurances




**Etude du Séfer Hamitsvot
du Rambam (Maïmonide)**

Une étude quotidienne instaurée par le Rabbi pour l'unité du peuple juif

(suite de la page 2)

Mitsva négative n° 4 : C'est l'interdiction qui nous a été faite de fabriquer des formes humaines en métal, pierre, bois et autres matières similaires, même si ce n'est pas dans le but de les adorer.

Mitsva négative n° 15 : C'est l'interdiction qui nous a été faite d'entraîner (collectivement) d'autres personnes à pratiquer l'idolâtrie.

Mitsva positive n° 186 : Il s'agit du commandement qui nous a été enjoint d'exterminer tous les hommes d'une ville passée à l'idolâtrie et de brûler la ville avec tout ce qui s'y trouve.

Mitsva négative n° 23 : C'est l'interdiction qui nous a été faite de reconstruire une ville mise au ban.

Mitsva négative n° 24 : C'est l'interdiction qui a été faite de profiter de tout objet d'une ville mise au ban.

Vendredi 16 septembre - 12 Elloul

Mitsva négative n° 16 : Il nous est interdit de séduire, c'est-à-dire, d'inciter un Juif à pratiquer l'idolâtrie.

Mitsva négative n° 17 : Il est interdit à la personne induite en erreur d'aimer le séducteur et de consentir à ses paroles, même s'il n'a pas agi en conséquence.

Mitsva négative n° 18 : C'est l'interdiction qui a été faite à la personne séduite de faiblir dans son aversion envers le séducteur.

Mitsva négative n° 19 : C'est l'interdiction pour la personne égarée d'assister le séducteur s'il se trouve dans une situation périlleuse.

Mitsva négative n° 20 : C'est l'interdiction qui a été faite à la personne égarée de plaider en faveur du séducteur, même s'il connaît un argument en sa faveur.

Mitsva négative n° 21 : C'est l'interdiction qui a été faite à la personne égarée de taire toute charge à retenir contre le séducteur qu'elle connaît et qui pourrait contribuer à le punir.

Mitsva négative n° 26 : C'est l'interdiction qui nous a été faite de prophétiser au nom d'une idole.

Mitsva négative n° 28 : C'est l'interdiction qui nous a été faite d'écouter la prophétie d'un prophète parlant au nom d'une idole.

Mitsva négative n° 27 : C'est l'interdiction selon laquelle nous est défendu de faire une fausse prophétie

Mitsva négative n° 29 : Il nous est interdit d'avoir pitié du faux prophète, ni d'hésiter à le mettre à mort s'il prophétise au Nom de l'Eternel.

Mitsva négative n° 14 : C'est l'interdiction qui nous a été faite de prêter serment en invoquant le nom d'une idole même dans nos relations avec des idolâtres.

Mitsva négative n° 8 : C'est l'interdiction qui nous a été faite de nous livrer aux pratiques des détenteurs de l'esprit d'Ov (par lequel on évoquait les morts).

Mitsva négative n° 9 : C'est l'interdiction qui nous a été faite de nous livrer aux pratiques du Yide'oni qui constitue également une sorte de culte idolâtre. Voici en quoi il consiste: on prend l'os d'un oiseau dont le nom est "Yido'a", on le met dans la bouche, on brûle des aromates, on fait des invocations et certains rites jusqu'à ce qu'on se trouve dans une sorte de léthargie et tombe en transes et qu'on prédise alors l'avenir.

Mitsva négative n° 7 : C'est l'interdiction qui nous a été faite de livrer une partie de nos enfants à l'idole connue comme à l'époque du don de la Torah sous le nom de Molo'h.

La Tayalet *sous le contrôle du
Rabbinat Loubavitch*

**Pizzas, Pastas, Salades, Paninis,
Bagels, Crêpes... desserts
et pâtisseries MAISON**

Venez déguster nos Raviolis, Lasagnes, Sushi
Pennés et Tagliatelles faits mains
dans un cadre et une ambiance chaleureuse

LIVRAISONS DE 11H À 22H

**PARIS: 11^e, 12^e, 13^e, 20^e, VINCENNES,
S. MANDÉ, CHARENTON, NOGENT, MONTREUIL**

34, rue Louis Braille - Paris 12^e

01 43 43 20 43

www.latayalet.com

**Pendant le
mois d'Elloul
Pensez à faire vérifier vos
Teflines et Mezouzot**



Un SOFER

est à votre disposition
au Beth Loubavitch

8, rue Lamartine - 75009 Paris
Tél: 01 45 26 87 60

Les 10 campagnes de mitsvot



Tous les enfants juifs doivent recevoir une réelle éducation juive basée sur la Torah.

Il faut étudier la Torah jour et nuit.

Aimer son prochain.

Les garçons de plus de 13 ans et les hommes doivent mettre les Teflines. (Sauf Chabbat et fêtes)

Il faut donner la Tsédaka (charité) chaque jour de la semaine.

Il faut poser une Mezouzah à chaque porte.

Chaque maison doit posséder les livres de base du judaïsme.

Il faut respecter les lois de la pureté familiale.

Les petites filles et les femmes doivent allumer les bougies de Chabbat et fêtes.

et également...

Il faut respecter les lois de la cacheroûte à la maison et ailleurs.

Chacun doit posséder une lettre écrite pour lui dans un Séfer Torah.

Chacun doit apprendre chaque jour des lois dans le Michné Torah du Rambam ou dans le Séfer HaMitsvot.

lancées par le Rabbi de Loubavitch

**VOTRE BOÎTE
DE TSÉDAKA
EST PLEINE!**

**Merci de la rapporter
au Beth Loubavitch:
8, rue Lamartine - 75009 Paris**

**ou de nous contacter par téléphone
au 01 45 26 87 60**

NOUS NOUS FERONS UN PLAISIR DE VENIR LA CHERCHER